BLACK ROT IN CABBAGE.

Agricultural Department Issues Information Regarding Disease.

Is Proving a Serious Hindrance to Cabbage Growers in Several States —The Only Sure Method of Killing It Out.

Farmers' bulletin No. 68, just issued by the agricultural department, treats of the black rot of the cabbage. It was prepared by Edwin F. Smith, chief of the division of vegetable physiology and pathology, and describes the natural and prevalence of the disease, the sources of infecction and gives practical suggestions for its prevention. The disease is known to cabbage growers under different names, the commonest of which are "stem rot" and "black rot." Although it has come into prominence only within the last few years it is said to be a serious hindrance to cabbage growing in several states. No way is known of curing the disease or of entirely ridding a locality of it when once it is well established. The whole subject of treatment may be summed up in one word—prevention. The disease is not confined to cabbage, but attacks a number of species belonging to the mustard family. It was studied in the field for the first time by the author last year, who visited the following places: Saginaw, Mich.; Racine, Wis.; Clyde, O.; Rochester, N. Y., and Washington, D. C. In all these localities, it has obtained a strong foothold, and has already done serious damage. The injury at Racine during the last three years probably exceeds $100,000. Many suggestions are given for the prevention of the disease. The planting of other crops for a long series of years, the bulletin says, seems to be the only satisfactory way of getting rid of it after once becoming serious. The belief is expressed that no danger is likely to ensue from the consumption of cabbage slightly affected with the rot, because the germ does not grow well at blood heat and is easily destroyed by cooking.

NEEDN'T PAY CHURCH PLEDGES.

Legal Decision That a Subscription of $200 Is Uncollectable.

On the ground that there was no consideration Surrogate Betts, of Kingston, N. Y., has decided that a subscription to aid in paying for the $90,000 M. E. church of that city is void. In January, 1893, when the church was about completed and a large amount of money required to pay pressing indebtedness, an appeal was made at a Sunday service and members of the congregation were asked to subscribe on slips of paper, such subscriptions to be redeemed in semiannual payments. On the strength of the pledges the money was to be raised immediately upon the mortgage. Luther W. Wood, now deceased, not a church member, attended the meeting and subscribed $200. When he died nothing had been paid on the pledge. In decidding that there was no consideration the surrogate says that "he was probably affected and moved by the fervent appeals for financial aid, and, in accordance with the contagious spirit," wrote the subscription, but was there any consideration? "As a stranger to the church and its affairs, what interest could he have as to whether the creditors of the church were many or one?"

NEW CANCELLATION STAMP.

Adopted by the Post Office Department, and to Be Soon Introduced.

A new hand stamp to be used for the cancellation of mail matter will soon be adopted by the post office department. That now in use has been found to be unsatisfactory in several respects; the principal defect being that the impression made was not always complete and clearly defined. Several months ago, the department invited inventors to submit designs for the new stamps, whose principal advantages should be in the direction of simplicity, durability and cheapness. In consequence about 200 such designs were submitted. These have been under examination by a committee consisting of Alexander Grant, W. H. Lamar and M. S. Lewis. They have agreed on the design which they think is the best adapted for the use of the service and have made a report to Postmaster-General Gary. The new stamp will be introduced gradually, taking the place of the old ones as fast as the department deems practicable.

CANNON TO KILL WILD GEESE.

Missouri Farmer Adopts Heroic Measures to Save His Crops.

James Sanners, who owns a large farm in Ralls county, Mo., came to Hannibal the other day and bought a large cannon, already mounted, and a large quantity of powder and shot with which to shoot wild geese. He says the wild geese are so numerous that they are destroying his corn in the shock, and eating up the growing wheat. They are so wild that it is impossible to get near enough to shoot them with ordinary shot guns, so he decided to purchase a cannon. The cannon will be placed on a swivel and stationed at some point in the field, and will be loaded with buckshot, so that it can shoot in any direction, and Sanners expects to kill the birds by the dozen. Each load will contain three pounds of shot and a half pound of powder.

Natal.

Natal celebrated its four hundredth anniversary in right imperial fashion. It was on Christmas day, 1497, that Vasco da Gama first sighted the shore to which, in honor of the time, he gave the name Natalia. At Christmas, 1897, the Natal parliament annexed Zululand and Amatongaland, thus extending its sway over the whole territory from the Umzimkulu river to the Usutu, and almost to Delagoa bay.

Gaelic Revival in Ireland.

The Gaelic revival in Ireland is making remarkable progress.

DOGS FOR KLONDIKE.

Animals Being Stolen and Shipped to the Frozen North.

Central office detectives at Chicago have information of the existence of a vast and outrageous conspiracy to steal all of the dogs in Chicago and ship them to the Klondike. A car load of them was shipped west recently and another car load is contracted for. Their informant is a notorious dog thief, who is in jail on another charge.

At all of the stations of the outlying precincts complaints of dog losses have been frequent of late. One sergeant has a special book in which such things are entered. It is more than half filled. As the animals are intended primarily for team purposes, St. Bernards and Newfoundlands are best liked. A dog two years old and weighing 60 pounds is regarded as a prize. Such an animal in the arctic country will bring from $100 to $200. As any healthy animal, however, can pull more than its own weight, all are taken, with the exception of the dachshung. The dachshund is barred. He is ordinarily four feet long, with legs three inches long. When at top speed he is able to go around a block twice in a day. He is valueless for anything save when dead and stuffed. The dachshund is very popular on the North side, and, the professional "dog embezzler" says, will be permitted to remain there.

These dogs, it is further stated, when they have hauled supplies into Dawson City, will be used by the imprisoned miners as food. Some of those who have disappeared of late were valued highly by their owners. Most of those taken would never have been of much account unless they happened to be run over by a railway train. Under such circumstances a dog that has been scalded three times a week since birth and has furnished the motive power for all the tin cans of the neighborhood becomes at once a family pet, of superhuman intelligence and worth his weight in gold.

COOLNESS IN THE PULPIT.

Probably Saved a Congregation from Panic and Disaster.

Already vastly popular with his congregation, Rev. Arthur Wellwood, of Brooklyn, raised himself still higher in general estimation on a recent Sunday, when his coolness in the presence of danger probably averted a wild stampede from the Church of the Incarnation. Although there were indications of impending disaster, the people, acting upon his advice, filed out of the church in an orderly manner to find a fire engine pouring water into the cellar through a front window. Shortly after 11 o'clock smoke began to pour up through the registers. The assistant pastor, Rev. Arthur Wellwood, went down to the cellar to see if the furnace was smoking. He was alarmed to find the cellar full of smoke, so dense that he could not go inside. He ran up and turned in an alarm. Then he walked rapidly up the isle, and after whispering to the officiating clergyman, said, aloud: "The furnace seems to be smoking worse than usual. I think the congregation had better retire to allow us to open the windows." The people, assured by his calmness, retired in good order, but became somewhat alarmed when they saw the engines and firemen in the street.

TRANCE MISTAKEN FOR DEATH.

Woman Revives When Preparations for Burial Are Begun.

Mrs. Alice Parke, 20 years of age, residing at No. 422 Second street, East St. Louis, went into a trance Monday morning at about ten o'clock and it was thought she was dead. Her heart seemed to stop beating and she turned cold. She remained in this condition until the afternoon of the next day, when some neighbors came in to assist in preparing the body for burial. She then shivered slightly, opened her eyes, and looked around. The sight of the crowd so shocked her that she fainted. A doctor was hurriedly summoned and in a few minutes she was brought around all right. It is now thought she will recover in a short time. She said that she remembers nothing from Monday until aroused. She says she simply felt queer and could not move, but she is all right now with the exception of weakness and a queer feeling about her head and stomach.

FOX HUNT ON BICYCLES.

Novel Coursing Meet Held Near Fargo, N. D.

There was a novel coursing meet near Fargo, N. D., the other afternoon. The dog fanciers who had greyhounds on exhibition at the kennel show took their dogs out five miles south of the city for a jack rabbit chase. No jack rabbits could be found, but the crowd was lucky enough to strike a fox, and enjoyed a splendid chase. About 300 people had gone out from Fargo to see the sport. A number were on bicycles, enjoying the chase to the limit. It is probably the first fox hunting party that ever went to the chase on bicycles, and the matter is all the more noteworthy when it is considered that it was in what is termed the arctic north Dakota, but in the middle of January and without a particle of snow on the ground bicycling is as good as in Florida.

Tobacco Raising in Canada.

The cultivation of tobacco is engaging the attention of farmers in several counties of Ontario, Can. Lewis Wigle claims that an acre of ground properly tilled will yield 1,200 to 2,000 pounds of tobacco leaf, which sells at from 8 to 14 cents per pound, according to quality. To take an average this means $150 to $170 per acre to the farmer, which is vastly better than $25 or $35 per acre from grain.

Deer in Vermont.

Thirty-nine deer have been killed this season in Windsor county, Vt.—the largest number of any county. It is reported that 94 were killed in the state during the recent open season.

GONG CONTINUES TO RING

Unpleasantness Between Mme. Bonaparte and Mr. Porter.

President McKinley's Private Secretary Tries to Have His Aristocratic Neighbor Discontinue a Noisy Nuisance.

Mme. Caroline J. Bonaparte, widow of Jerome Napoleon Bonaparte, lives at a house on K street, Washington, immediately adjoining the residence of John Addison Porter, secretary to the president. Among the other domestic paraphernalia of Mme. Bonaparte is a certain huge gong located in the stable at the rear of her house, and by means of which she summons the coachman and other servants when she desires their assistance. Mr. Porter's wife has been seriously ill for some time, but Mme. Bonaparte's desire for the comfort and company of her servants has been by no means lessened on that account. On the contrary, the big bell has boomed out time and again, day and night, until Mr. Porter had forgotten the Cuban situation, the annoyance of officeseekers, and everything else. He accordingly filed a complaint with the district commissioners, alleging that the ringing of the big gong was a public nuisance and should be suppressed by the police. That department accordingly sent out Lieut. Boyle, who had an interview with the relict of the distinguished scion of the French imperial family, and, as a result, presented an official report in which he said that "Mme. Bonaparte says she will continue to use the gong just as she has done for the last 12 years."

Further investigation showed that the police regulations could suppress bells and similar nuisances only when they were rung in public streets and alleys. Secretary Porter thereupon took an appeal to Commissioner Wright, who has charge of the police bureau, but thus far no means have been suggested to relieve Mr. Porter of the nuisance except by means of a formal suit in court. The controversy is a funny one, but up to date Mme. Bonaparte, who has something of a reputation for firmness, is decidedly triumphant and correspondingly exultant. With all the power of the administration behind him, Mr. Porter has been unable to suppress the big gong in the stable, and his sick wife is correspondingly the sufferer.

IS CHAMPION GLASS EATER.

Extraordinary Record Made by Harry H. Woods Before a Medical Class.

Harry H. Woods (colored) made a new record at the county hospital at Denver, Col., the other day by dining on glass before an operation to graft new skin on his hands for a burn. The experiment proved successful and seemed to be at the same time a joy to his stomach and a surprise to the surgeons in attendance. Woods is a contortionist and slack-wire performer, an eater of glass and a swallower of tacks in a dime museum. The other day noon Woods' right hand was to be operated upon, it having been badly bent as the result of a burn years ago. A large crowd of students were waiting to see the clinic. Woods called McKenna, a fellow-patient at the hospital, to his bedside and said: "My friend, I will show these gentlemen how to eat glass." Then he ate half of a long glass tube. The tube, he said, was too easy to chew, and he was given a drinking glass. He ate a large chunk of this before seeming satisfied. The nurses fled, but McKenna and the students enjoyed the exhibition. A few minutes later the surgeons put him under the influence of ether and his stomach did not revolt.

A HABIT THAT IS GROWING.

The Observance of the Order of Precedence at Washington.

The order of precedence is something that grows upon the members of the cabinet, no matter how lightly they esteem it when they first start out in their Washington careers. It is something they cannot ignore, says the Washington correspondent of the Chicago Tribune. In giving their dinners to the president they begin with the vice president and so gradually down the scale of prominence, until they get to Secretary Wilson. This order is also strictly observed when the cabinet meet together at any entertainment. No one makes a move to go home, no matter how sleepy he or she may be, until the vice president and Mrs. Hobart decide to have their carriages called. Then the next, and the next, say "good night" and pass out, and last of all the secretary of agriculture and his daughter have their carriage called. When they depart it is time to put the lights out.

NURSERY AT A CHURCH.

Novel Plan to Aid Mothers in Attending Divine Worship.

In order that mothers who have children too young to be left at home may have the opportunity to attend church service the Epworth league of the First Methodist church of New Brunswick, N. J., has adopted a novel plan. The league has an enrollment committee which obtains the names of mothers with young children, putting their names upon the "cradle list." In a side room have been placed cradles, and volunteer nurses will take care of children while the mothers are attending services. The plan is proving such a success it is believed that it will be adopted as a fixture.

Household Pets.

Hamburg is a well-known market for household pets. A civet cat costs five dollars, a tame jackal seven dollars, and an affectionate Brazilian snake $40. An alligator one foot long can be had for $1.50, but at two feet he is worth five dollars, and at seven feet $35.

Language of the Channel Islands.

The old Norman dialect, or a corruption of it is still spoken in the Channel Islands.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, 7 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1898 de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, in re B. F. Shriever Co Ltd'd en liquidation No 55,565 du dossier de ladite Cour.

Un lot de comptes à recevoir d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

24 mars—24 25 av—6 7

Cottage double en briques bien situé.

119 et 121 rue Villeré.

PAR MACON DENIS et KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138, rue Carondelet, Jeudi, 14 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 et 631 rue Commune il sera vendu aux enchères publiques.

Le cotage double en briques, bien situé, Nos 119 et 121 rue Villeré entre les rues Canal et Cleveland, contenant quatre chambres de chaque côté, cour, etc. Lot 34x95 avec l'usage d'une allée commune sur le côté, 12 pieds de large, s'étendant de la rue Villeré à la rue Robertson. Voyez le plan pour information. Tout près de la rue du Canal, lesquelles propriétés ne manquent jamais de locataires, et c'est justement l'endroit pour placer votre argent avec sécurité et avec chance de profit Loyers aux taux de $288 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt, clauses usuelles, l'acquéreur payera les taxes de 1898; 10 pour comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. Maxime Queyrouze, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—avril 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bonne Localité pour Affaires et pour Résidence,

2122 rue Magasins,

Entre les rues Jackson et Joséphine.

Mlle Mary V. Leech vs Veuve M. Leech, Tutrice, et als.

No 52,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN —W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet — JEUDI, 14 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 17 juin 1897 et signé le 23 juin 1897, par l'honorable Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Le bon emplacement pour affaires et pour Résidence, comprenant la Bâtisse en briques à deux étages No 2122 rue Magasins dans le quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Joséphine, contenant un magasin et deux chambres dans le fond au rez de chaussée, cinq chambres à étage supérieur, cour, etc., étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 24 sur un plan dans le bureau de Jas Graham, ancien notaire, en date du 28 février 1855, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins par une profondeur de 130 pieds et étant la moitié la plus près de la rue Joséphine du dit lot; la dite moitié mesurant 15 pieds 11 pouces 6 1/2 lignes sur la rue Magasins par 130 pieds de profondeur.

Une solide bâtisse en briques dans une section prospère, près de toutes les commodités.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 mars — 13 20 27 — avril 3 10 14

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse No 51,480 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième Willow et Claibourne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. LeYoung en date du 1er février 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Lareche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvera à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

27 fev—27 mar— 6 13 20 27 31

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

No 816 Avenue Washington.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Wm McDuff vs Emma McDuff.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 29 mars 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs (Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 novembre 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage résidence simple et désirable avec deux étages dans le fond, No 816 avenue Washington, ayant galerie de face, 8 chambres, hangar, cuve, grande cour, etc., le tout plusamplement décrit, comme suit à savoir—

1° Un certain morceau de terre, dans l'ilet No 40, aussi connu comme ilet No 94 dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Laurel et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de 131 pieds entre lignes parallèles

Conditions—Un tiers ou plus comptant, reste à 1 et 2 ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges et lien du vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par ans et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur la propriété vendue pour lier la vente. Acte de vente pardevant W. K. Horn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 fév—27—mars 6 13 20 27 à date.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Résidence de valeur.

Portant les Nos 1129 et 1131 rue Quatrième, entre les rues Camp et Magasins.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,802 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 150, borné par les rues Quatrième, Camp, Magasins et Troisième la dite portion de terre étant à une distance de quatre-vingt pieds deux pouces et trois lignes et demi de la rue Camp et mesurant quarante-sept pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent quatre vingt sept pieds deux pouces et trois et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles; étant la portion la plus près de la rue Camp du lot désigné par la lettre "B" sur un devis et certificat d'arpentage fait par P. A. d'Hémécourt, député voyer de ville le 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

11 mars—11 18 25 - avril 1 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company —vs— Succession de Arch. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,167—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Lots 1, 2, 3, dans l'ilet No 11, Hurteville 6me district de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieto, anciennement Tchoupitoulas et maintenant Annonciation, Arabella, Joseph et ancien nement Market, anciennement Jersey et maintenant Laurel, lesdits trois lots ensemble ayant quatre-vingt-dix pieds de face sur la rue Annonciation, anciennement Prieto et ensuite appelée Tchoupitoulas, mais maintenant Annonciation, par cent cinq pieds de profondeur et de face sur la rue Arabella et formant l'encoignure des rues Annonciation et Arabella, avec les bâtisses et améliorations, étant la même propriété acquise par ces défendeurs du héritage de leur défunt père Archibald Stewart, et par le dernier testament principalement dans la Cour Civile de District, No 19,177 du dossier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. E. Moise, avocat pour les plaignants.

19 mars—19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété-résidence de valeur, portant le No 1125 rue Quatrième entre les rues Magazine et Camp.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,804—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 150 borné par les rues Magasins, Troisième, Camp et Quatrième, et mesurant trente deux pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par cent vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est la partie la plus près de la rue Magasins, de la portion de terre désignée par la lettre B sur un devis ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse Orléans.

Félix J Dreyfous avocat du plaignant.

11 mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District

Connue comme No 1008 rue Douane, entre les rues Remparts et Bourgogne.

H. A. Frederic vs A. A. Kerr, Exécuteur de la succession de Helen C. Haley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 55,893 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourgogne, Canal et Remparts, mesurant trente deux pieds neuf pouces de face à la rue Douane par une profondeur de cent six pieds.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Albert Voorhies, avocat pour le plaignant.

19 mars—19 25—avril—1 7 14 21

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs William Grey.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 26,479—En vertu d'un writ de fieri facias, Thomas Randolph, garant à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations dans le Deuxième District de cette ville et désigné par le No 16 dans l'ilet No 253 borné par les rues Orléans, St-Pierre, Prieur et Johnson, ledit lot mesurant 33 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 57 pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété Thomas Randolph.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E. UNIACKE,

Shérif Criminel.

14mars—14 22 29—avril 5 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de machines assorties, incluant machine et bouilloire et connections, deux pompes, etc., divers, etc.

Veuve P. Schneider vs Cummings and Shannon.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 55,725 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 4 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux Nos 530 et 532 rue Jefferson. Un lot de machines assorties de valeur, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Robert Lézier, avocat du plaignant.

23 mars—23 29—avril 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Machine de Ramie et Accessoires, etc., Meubles de Bureau, etc.

Mme Maggie Monarch vs Everett Douglas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,527—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 4 avril 1898 à 10.30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux au rez-de-chaussée No 637 rue Carondelet, une machine de Ramie avec les accessoires et attachements, etc., ainsi un lot de meubles de bureau, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

E. A. O'Sullivan, avocat pour le plaignant.

23 mars—23 29 avril—4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bail et droit d'occupation.

Haubtman & Loeb vs Cummings & Shannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,792—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 4 avril 1898, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux Nos 530 et 532 rue Jefferson:

1° Le terme non encore expiré du bail du local Nos 530 et 532 rue Jefferson entre les rues Chartres et Decatur, le bail expirant le 1er octobre 1898 et le loyer étant de $15 par mois, payable mensuellement.

Et en cas que ledit bail ne serait pas vendu alors il serait offert en vente

2° Le droit d'occuper ledit local à partir de la date de vente jusqu'au 1er octobre 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23mars—23 24 29—avril 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mardi 12 Avril 1898.

Splendide Occasion pour un Bon Placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande et Magnifique Propriété Commerciale Améliorée Bien Située,

Portant les vieux Numéros Municipaux 129, 131, 133 135, 137, 139, 141 et 143

Rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette, la rue à l'arrière étant Carondelet.

Canal Bank vs Oliver P. Alford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53,942.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Douze lots ou portions de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, les dits lots de terre se joignent et forment une entière portion de terre qui mesure comme suit:

Commençant à une pointe sur la rue Baronne, cent sept pieds dix pouces de la rue Poydras sur le côté sud d'une allée, de sept pieds huit pouces de largeur de la dite profondeur de cent quatre-vingt-un pieds trois pouces le long de la ligne du côté sud de ladite allée et parallèle à la rue Poydras; de là deux cent quarante-huit pieds, neuf pouces sur une ligne brisée vers la rue Lafayette et s'étendant vers la rue Carondelet avec une façade sur la rue Baronne commençant à la pointe premièrement décrite sur le côté sud de la dite allée et courant sur la rue Baronne, vers la rue Lafayette, cent quatre-vingt-sept pieds trois pouces et connus par les numéros municipaux 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141 et 143 rue Baronne, ensuite sur une ligne perpendiculaire à la rue Baronne, soixante dix sept pieds quatre pouces et une ligne vers la rue Carondelet, ensuite courant cinquante pieds huit pouces et une ligne vers la rue Lafayette, ensuite une autre profondeur vers la rue Carondelet de cent vingt pieds dix pouces et sept lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Lafayette à la pointe le plus sud de la ligne deuxièmement décrite ci-dessus le tout plus amplement démontré sur un plan ou devis fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil, en date du 7 avril 1894 et annexé à un acte d'hypothèque par O. P. Alford à la "New Orleans Canal and Banking Co," passé pardevant A. J. Lapice, notaire, le 9 avril 1894, faisant partie du writ dans le procès ci dessus, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur, toutefois, acceptant le titre à la dite propriété sujet à un bail expirant le 30 juin 1898; et les billets représentant le loyer mensuel d'après le dit bail avant été mis en gage par le défendeur, paiement des dits billets doit être fait au possesseur du dit gage.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Branch K. Miller, avocat du plaignant.

9 mars—9 11 12 16 23 30—avril 6 12

VENTE PAR LE CONSTABLE.

B. F. Howell vs F. Lamarque.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 35,061. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MERCREDI, 27 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St Charles de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Dauphine et Bourgogne, ayant vingt six pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent cinquante pieds, connu comme le No 923 rue Dumaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux.

Ed. P. FOLEY,

Constable de la première Court de Cité.

23mars—23 27—avril 2 9 17 27

ANNONCES J